

Technicien compétent CTS

Chapiteau, Tente,
Structure

avec
Solune Laurent
et Nicolas Prieur



Les Formations
de Quai des Chaps

DU 18 AU 22 MARS 2024

TECHNICIEN·NE COMPETENT·E DANS LE MONTAGE ET L'EXPLOITATION DE CHAPITEAUX, TENTES ET STRUCTURES

AVEC SOLUNE LAURENT ET NICOLAS PRIEUR

5 JOURS (35 heures)

CLOTURE DES DEMANDES DE FINANCEMENT AFDAS : LE 4 MARS 2024

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels du spectacle vivant : technicien, régisseur général, directeur technique, circassien, ou tout autre professionnel amené à monter des chapiteaux.

PRÉREQUIS

Être en bonne condition physique. Le stagiaire devra se munir d'une paire de gant, de lunettes de protection, d'un casque anti-bruit et d'un casque de protection.

OBJECTIFS

- Savoir monter un chapiteau en respectant la réglementation
- Connaître la réglementation applicable
- Savoir identifier les différents matériels utilisés
- Acquérir les connaissances nécessaires au montage d'un chapiteau dans les règles de l'art

PROGRAMME

Chaque jour : 9h00-12h30 / 14h00-17h30

JOUR 1

Matin :

-Introduction (présentations et objectifs)

-Distributions des documents

Dossier contenant la réglementation CTS, schéma et références du stage

-Évaluation de début de stage

Afin d'évaluer le niveau d'expérience et de connaissance des stagiaires nous ferons passer un questionnaire portant sur les différents sujets à aborder durant la semaine.

-Définitions des CTS et de leurs types (art cts 1)

Les CTS sont divisés en trois types (les Chapiteaux, les tentes et les structure) qui seront définis à l'aide de schémas et de photos.

-Définition de la nomenclature (ossature, entoilage et ancrage)

Les CTS sont constitués de pièces dont il est important de connaître la dénomination. Nous travaillerons à l'aide de schémas et de photos.

-Les différents designs de chapiteaux

Lors de l'achat, la construction d'un chapiteau le propriétaire peut être confronté à différents choix de conception. Il est donc important de connaître les différentes options disponibles, leurs avantages et inconvénients ainsi que leurs dénominations à l'aide de schémas et photos.

-Outils géométrique utiles, appliqués au CTS (*calcul des aires, Pythagore, Thalès, Trigonométrie*)

Dans de nombreuses circonstances (conceptions d'aménagements et de matériel, trace de montage, plan d'implantation) une maîtrise minimum de la géométrie est nécessaire.

Nous aborderons ces différents outils au travers des cas concrets comme la conception d'une corde de trace ou le dessin en trois vues d'un chapiteau, d'abord en groupe puis individuellement.

Après-midi :

-Répartitions des charges, compréhension des charges d'utilisation et de rupture, utilité de différents éléments d'accastillages.

L'exploitation d'un CTS impliquant presque systématiquement un travail de rigging, il est important d'avoir conscience du fonctionnement des équipements d'accroches.

Par schéma nous aborderons les principes de base de répartition de charges ainsi que les calculs nécessaires afin de déterminer l'adéquation d'un élément à son utilisation.

- Les modes de montage

Selon les types et la conception d'un établissement, différentes méthodes de montage peuvent être envisagées. Nous aborderons ces différentes méthodes en nous appuyant sur les expériences des stagiaires et en abordant les établissements dont ils sont éventuellement responsables (beaucoup de stagiaire viennent en formation suite ou en préparation à l'acquisition d'un chapiteau)

Objectif journalier :

- Apporter les éléments théoriques permettant aux stagiaires de comprendre plus profondément le montage auquel ils participeront le jour suivant.

JOUR 2

Matin :

-Montage d'un chapiteau

Afin d'illustrer de façon concrète les sujets abordés le jour précédent, un montage est organisé sous la direction d'un chef monteur extérieur à la formation.

Cela permettra entre autre, de confronter nos recommandations aux méthodes d'une tierce personne et de faire comprendre aux stagiaires les fondements de nos choix .

Nous, formateur, serons présents principalement en tant qu'observateurs mais serons également disponibles afin d'aider le chef monteur dans sa coordination avec les stagiaires.

Cette présence nous donne ainsi l'occasion d'aider les stagiaires individuellement tant sur le plan technique (technique de plantage de pinces, utilisation de sangles ou de treuils ect ...) qu'organisationnel (qu'elle est l'utilité des missions individuelles qu'ils reçoivent à l'échelle plus globale du montage).

Après-midi :

- Suite du montage du chapiteau
- Aménagement intérieur du chapiteau

Suite au montage, les stagiaires participeront à l'aménagement du chapiteau. Cela leur permettra de se familiariser avec les équipements spécifiques aux CTS (scène, gradins, pont lumière, etc.).

Objectifs journaliers :

- Vérifier l'acquisition des connaissances théoriques en confrontant les stagiaires à un cas réel de montage.
Sensibiliser à la discipline de groupe, à la sécurité et au port des EPI (Equipement de Protection Individuel)
- Acquérir des « tours de main » nécessaires aux bons montages de CTS.

JOUR 3

Matin :

- Aménagement intérieur du chapiteau (suite)

Après-midi :

- Les équipements électriques (intervenant de Quai des Chaps)

L'utilisation d'équipements électriques est un savoir-faire très important dans l'exploitation d'un CTS. Nous ferons une lecture des articles de la réglementation abordant cet aspect, en collaboration avec un technicien compétent. Ceci, afin que les stagiaires comprennent concrètement comment utiliser ces équipements et soient plus à même d'échanger avec les techniciens spécialisés lors de leurs exploitations.

Objectif journalier :

- Apporter une réflexion sur l'optimisation de l'aménagement d'un CTS en termes de sécurité et de facilité de mise en œuvre.



JOUR 4

Matin :

- Lecture et interprétation de la réglementation CTS générale (art 1 à 37, art 52 et annexes)

Une bonne compréhension et un respect de la réglementation (en plus d'être obligatoire) est impérative afin de réduire les risques inhérents de l'implantation et de l'ouverture au public .

Afin d'apprendre l'importance et la logique de la réglementation nous aborderons chaque article un a un, leurs significations et leurs implications .

Sur certains points, nous y ajouterons aussi nos propres recommandations (au-dessus de l'exigence de la réglementation) ainsi que différents moyens de mettre en œuvres ces obligations.

En demi groupe :

Groupe 1

- Travaux pratiques *soudure de toile, épissures, épissures sur corde dynema, réalisation de boucle de cable, nœuds, et pose d'œillets*

Le maintien en bon état d'un établissement est impératif afin de d'assurer la sécurité du public.

Un exploitant connaissant les techniques d'entretien simples économisera de l'argent en réparations et aura donc moins tendance à laisser son établissement se dégrader.

Nous montrerons donc chaque exercice puis nous organiserons plusieurs postes de travail afin que les stagiaires puissent pratiquer ces différents travaux.

Groupe 2

- Circulation documentaire (de l'homologation à la visite avant ouverture au public)
L'implantation d'un CTS implique la gestion administrative de quelques documents spécifiques.
Nous expliquerons la circulation de ces documents en un bloc (la définition du fonctionnement administratif étant dispersé dans différents articles et autres textes).

Après-midi (inversion des demi groupes) :

Groupe 2

- Travaux pratiques *soudure de toile, épissures, épissures sur corde dynema, réalisation de boucle de cable, nœuds, et pose d'œillets*

Le maintien en bon état d'un établissement est impératif afin de d'assurer la sécurité du public.

Un exploitant connaissant les techniques d'entretien simples économisera de l'argent en réparations et aura donc moins tendance à laisser son établissement se dégrader.

Nous montrerons donc chaque exercice puis nous organiserons plusieurs postes de travail afin que les stagiaires puissent pratiquer ces différents travaux.

Groupe 1

- Circulation documentaire (de l'homologation à la visite avant ouverture au public)
L'implantation d'un CTS implique la gestion administrative de quelques documents spécifiques.
Nous expliquerons la circulation de ces documents en un bloc (la définition du fonctionnement administratif étant dispersé dans différents articles et autres textes).

Retour en 1 seul groupe

- Exemple de visite biennale

Nous effectuerons une visite biennale factice afin d'illustrer plus concrètement la circulation documentaire et les points de vigilances que les exploitants devront prendre en compte durant l'exploitation de leur établissement.

Objectifs journaliers :

- Apporter les connaissances législatives nécessaires au bon usage d'un CTS en s'appuyant sur le montage des journées précédente.
- Apporter les savoir-faire nécessaires à l'entretien d'un CTS.

JOUR 5

Matin :

- Lecture et interprétation de la réglementation CTS général (art 1 à 37, art 52 et annexes)

En demi groupe :

- Travaux pratiques : *soudure de toile, épissures, épissures sur corde dynema, réalisation de boucle de câble, nœuds, et pose d'œillets*
- Tribunes démontables, podiums et scènes démontables, poutres techniques

Nous aborderons les réglementations spécifiques aux différents ensembles démontables rencontrés le plus souvent dans les établissements CTS.

Après-midi :

En demi groupe :

- Travaux pratiques : *soudure de toile, épissures, épissures sur corde dynema, réalisation de boucle de câble, nœuds, et pose d'œillets*
- Tribunes démontables, podiums et scènes démontables, poutres techniques

Nous aborderons les réglementations spécifiques aux différents ensembles démontables rencontrés le plus souvent dans les établissements CTS.

- Évaluation de fin de stage

Afin de vérifier l'acquisition des compétences par les stagiaires et de valider ou non la formation, nous procéderons à une évaluation par questionnaire à choix multiples.

Objectifs journaliers :

- Consolider les connaissances et savoirs faire de la journée précédente.
- Vérifier et consolider les acquis de la semaine.

EVALUATION DES ACQUIS

A l'issue du stage, chaque stagiaire aura acquis les connaissances techniques et réglementaires nécessaires au montage et à l'implantation d'un CTS. Une évaluation des acquis à l'aide d'un Questionnaire à Choix Multiples sera effectuée par les formateurs. Chaque stagiaire remplira également une évaluation « à chaud » et une « à froid » pour évaluer le contenu et sa compréhension de la formation. Une attestation de fin de stage lui sera fournie.

INTERVENANTS

Solune LAURENT – Vérificateur CTS, technicien et artiste de cirque

Ayant grandi au cœur de la compagnie Les Oiseaux Fous, les accompagnant lors de leurs tournées en France et en Europe, Solune s'est donc tourné vers le cirque en tant que circassien et également comme technicien.

Il intègre en 2016 l'ACAPA (Academy of Circus And Performance Art) à Tilburg aux Pays-Bas. Il y apprend les techniques de rigging et de sécurité des agrées de cirque. Il crée également en 2017 son EIRL Construction Contrôle Chapiteau où il collabore avec Nicolas Prieur en tant que dirigeant et vérificateur CTS. Pour la deuxième année consécutive, Solune Laurent s'apprête à donner cette formation monteur chapiteau à Quai des Chaps !

Nicolas PRIEUR – Vérificateur CTS

Avant de se former comme technicien CTS, Nicolas Prieur se forme dans l'éco construction. Il se forme également à la fabrication et à différentes techniques d'enduits en terre entre 2002 et 2006. Les structures ça le connaît ! C'est en 2011 qu'il entame sa formation au montage de chapiteaux et intègre en 2017 le bureau de vérification de l'EIRL Laurent Construction Contrôle Chapiteau de Solune Laurent.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Durée : 5 jours (35 h)

Effectif : 12 personnes

Tarif : 1 680€ HT - Un financement AFDAS / Pôle Emploi est possible.

Nous contacter pour un accompagnement dans vos démarches, ou pour une solution d'autofinancement.

Repas du midi : pris en charge par Quai des Chaps. Possibilité d'hébergement sur place : nous contacter (attention, places limitées !)

Lieu de la formation : chez Quai des Chaps – Nantes

CONTACTS ET INSCRIPTIONS

David LIMANDAT, responsable des formations, référent handicap : formation@quaideschaps.com / 06 51 01 34 04

Paola CICUTTINI, coordinatrice, régie d'accueil : coordination@quaideschaps.com / 06 51 01 34 04

ASSOCIATION QUAI DES CHAPS

378 route de Sainte Luce

44300 Nantes - FR

www.quaideschaps.com